RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

Session 2025

Rapport du jury

Concours interne de secrétaire administratif de classe normale du ministère de l'Education nationale

Académie de Créteil, Paris et Versailles

et des Concours communs interministériels

Concours interne :
Président du jury : M. Benoit KEIREL
Vice-présidente : Mme Sophie LONGCHAL

SIEC - Maison des examens
7, rue Ernest Renan
94749 ARCUEIL CEDEX
Tél : 01 49 12 23 00
siec.education.fr

IMPRIM'VERT®

INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte du déroulement et des résultats du concours interne de secrétaire administrative des administrations de l'État (SAENES) organisé au titre de la session 2025 pour les académies de Paris, Créteil et Versailles (Dans l'académie de Paris, les candidats le sont pour l'interministériel). Ce concours s'adresse aux agents publics désireux de valoriser leur expérience professionnelle et d'évoluer vers des fonctions administratives de responsabilités au sein du ministère de l'Éducation nationale et de plusieurs autres ministères accueillant des SAENES. Le rapport vise à présenter les principales données quantitatives et qualitatives issues des épreuves, ainsi que les observations formulées par les jurys afin d'accompagner au mieux les candidats des prochaines sessions.

CADRE REGLEMENTAIRE ET COMPOSITION DU JURY

Le concours interne SAENES est organisé conformément au décret n°2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes aux corps des secrétaires administratifs de l'État, et à l'arrêté du 25 juin 2009 relatif à la nature et au programme des épreuves. Les membres du jury, étaient issus des trois académies et de l'interministériel, dans le respect du principe d'équilibre entre les sexes et des compétences requises. Les travaux se sont déroulés sous l'autorité du Service interacadémique des examens et concours (SIEC).

DEROULEMENT DU CONCOURS

L'épreuve écrite d'admissibilité s'est tenue le 9 avril 2025, et consistait en un cas pratique d'une durée de trois heures, coefficient 3. L'épreuve orale d'admission s'est déroulée du 2 au 6 juin 2025 sous la forme d'un entretien avec le jury, à partir du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), pour une durée de vingt-cinq minutes, coefficient 4. Les délibérations de l'admissibilité et de l'admission ont eu lieu respectivement le 7 mai 2025 et le 18 juin 2025.

ANALYSE STATISTIQUE – SESSION 2025

Cf: Journal officiel de la République française, n°84 du 8 avril 2025 – Arrêté du 3 avril 2025 (NOR : MENH2508441A) : Nombre de postes ouverts SAENES interministériel.

Le taux de réussite global demeure stable par rapport à 2024. Les écarts entre académies restent modérés, avec une légère avance pour Créteil.

ACADEMIE	SACN INT	Présents	Absents	Taux absentéisme	NB DE POSTES	Nombre de candidats pour 1 poste
CRETEIL	397	240	157	39,55%	64	3,75
PARIS	1430	948	482	33,71%	142	6,92
VERSAILLES	457	273	184	40,26%	57	4,79
TOTAL	**2284**	**1461**	823	**36,03%**	**263**	**5,66**

ANALYSE QUALITATIVE – ÉPREUVE ECRITE

L'épreuve d'admissibilité a permis de mesurer la capacité des candidats à traiter une problématique administrative en mobilisant les informations du dossier documentaire.

Indicateur	Valeur
Note minimale	00 / 20
Note maximale	17.5 / 20
Seuil d'admissibilité	9,00 / 20

ACADÉMIE PARIS SACN XBI 2025 STATISTIQUES

Epreuve	Nombre de copies	En dessous de la moyenne	Au dessus de la moyenne	Minimum	Moyenne	Maximum	Ecart type
CAS PRATIQUE XBI PARIS	938 / 955	476	462	0 / 20	8.68 / 20	17.5 / 20	3,23

ACADÉMIE CRÉTEIL SACN XBI 2025 STATISTIQUES							
Epreuve	Nombre de copies	En dessous de la moyenne	Au dessus de la moyenne	Minimum	Moyenne	Maximum	Ecart type
CAS PRATIQUE XBI CRETEIL	241 / 244	116	125	0.25 / 20	7.98 / 20	16 / 20	3,33

ACADÉMIE VERSAILLES SACN XBI 2025 STATISTIQUES							
Epreuve	Nombre de copies	En dessous de la moyenne	Au dessus de la moyenne	Minimum	Moyenne	Maximum	Ecart type
CAS PRATIQUE XBI VERSAILLES	272 / 274	132	140	0 / 20	8.96 / 20	16.25 / 20	3,19

ACADEMIE	CANDIDATS INSCRITS	ADMISSIBLES	FEMME	HOMME	NB DE POSTE	NB DE POSTE OM
CRETEIL	397	84	79	5	64	
PARIS (+OM)	1450	288	252	36	142	15
VERSAILLES	457	122	108	14	57	
TOTAL	2304	494	439	55	263	15

La moyenne générale est en légère hausse par rapport à la session précédente, traduisant une meilleure maîtrise de la méthodologie du cas pratique.

L'épreuve d'admissibilité a permis de mesurer la capacité des candidats à traiter une problématique administrative en mobilisant les informations du dossier documentaire. Le jury rappelle que le respect strict de l'anonymat est impératif : toute marque ou signe distinctif sur la copie entraîne l'élimination du candidat. Il est donc essentiel de prêter attention aux consignes données avant le début de l'épreuve, concernant notamment le matériel et les couleurs de stylos autorisés, la pagination et la présentation. Les meilleures copies se sont distinguées par une lecture méthodique du dossier, une structuration claire des idées et une rédaction fluide. À l'inverse, les copies insuffisantes souffraient souvent d'un manque de problématisation, d'une exploitation partielle des documents ou d'une écriture trop télégraphique. Le jury encourage les futurs candidats à s'exercer à la méthodologie du cas pratique et à gérer rigoureusement leur temps de composition. La présentation claire, aérée et sans rature permet une lecture agréable et une meilleure projection sur les futures missions dédiées par les jurys.

Conseils de préparation :

Le jury recommande aux futurs candidats de s'entraîner régulièrement à la méthodologie du cas pratique, en travaillant à partir de dossiers documentaires variés et récents. Il est essentiel de maîtriser la gestion du temps, de consacrer une phase de lecture attentive aux documents avant la rédaction et de soigner la présentation (clarté, hiérarchisation, plan apparent). Les candidats gagneront à s'exercer sur des sujets administratifs concrets, proches de la réalité des services publics, afin de développer leur capacité d'analyse et de synthèse. Le recours aux rapports de jury des années précédentes constitue également un excellent outil pour identifier les attentes précises de l'épreuve.

ANALYSE QUALITATIVE – ÉPREUVE ORALE

L'épreuve orale d'admission a confirmé l'hétérogénéité du niveau global des candidats.

Critère d'évaluation	Observation générale
Expression et élocution	Bonne dans l'ensemble, parfois inégale
Culture administrative	Lacunes pour certains candidats
Cohérence du projet	Variable selon la préparation
Posture et attitude	Globalement correcte, quelques maladresses

Le niveau d'expression et la motivation des candidats progressent, mais des efforts demeurent nécessaires sur la culture administrative et la capacité d'analyse.

L'épreuve orale d'admission a confirmé l'hétérogénéité du niveau global des candidats. Les candidats les plus convaincants sont ceux qui ont su s'intéresser aux missions des différents ministères auxquels ils postulent, relier leurs expériences professionnelles à ces missions et construire un projet cohérent. Savoir présenter ses compétences transposables et transférables pour les futures missions, permet au jury d'être convaincu d'un véritable projet d'évolution professionnelle. Le jury a observé que les meilleures prestations émanaient de candidats capables de prendre de la hauteur sur leur parcours, de montrer une curiosité réelle pour le fonctionnement global de la fonction publique et de maîtriser les principes fondamentaux du service public. À l'inverse, plusieurs candidats ont révélé une méconnaissance du cadre étatique, des droits et obligations des fonctionnaires, et un discours trop centré sur leur poste actuel. Le jury recommande de préparer soigneusement sa présentation, de s'informer à partir des sites institutionnels et de développer une culture administrative solide. L'oral doit aussi être l'occasion de démontrer des qualités d'expression et de communication : une élocution claire, une posture professionnelle et une tenue adaptée renforcent la crédibilité du candidat et sa capacité à se projeter dans des fonctions d'encadrement.

Enfin, le jury rappelle qu'il veille à instaurer un climat bienveillant et équitable : l'entretien doit permettre au candidat de valoriser son parcours, d'expliquer ses motivations et de démontrer la cohérence de son projet professionnel.

Conseils de préparation :

Le jury invite les candidats à préparer activement leur exposé à partir du dossier RAEP, en privilégiant la cohérence du parcours, la mise en valeur des compétences et la prise de recul sur l'expérience professionnelle. Une préparation à l'expression orale, par des simulations d'entretien ou des entraînements collectifs, est vivement conseillée afin de renforcer l'aisance, la clarté et la structuration du discours. Les candidats sont encouragés à prendre attache des services visés afin d'avoir une connaissance la plus complète possible des missions dédiées. Il est également utile de se tenir informé de l'actualité ministérielle, politique et administrative : connaître les réformes récentes, les priorités des ministères et les grands principes du service public. Enfin, une posture professionnelle (tenue, écoute, ton, regard) est essentielle pour inspirer confiance et crédibilité.

Les candidats les plus convaincants sont ceux qui ont su s'intéresser aux missions d'encadrement, de délégations, de réformes, et ainsi de construire un projet cohérent. Le jury veille à instaurer un climat bienveillant pour permettre à chacun d'exprimer son potentiel.

ACADEMIE	CANDIDATS INSCRITS	PRÉSENTS	ADMIS LISTE PRINCIPALE	FEMME	HOMME	ADMIS LISTE COMPLEMENTAIRE	FEMME	HOMME	NB DE POSTE	NB DE POSTE OM
CRETEIL	397	77	59	56	3				64	
PARIS (+OM)	1450	266	142	122	20	48	45	3	142	15
VERSAILLES	457	120	57	48	9	14	13	1	57	
TOTAL	2304	463	258	226	32	62	58	4	263	15

COMPARAISON 2024 / 2025 ET OBSERVATIONS GENERALES

Les chiffres confirment la stabilité du concours et la constance du niveau d'exigence du jury, garantissant la qualité des lauréats.

Le jury constate une progression dans la préparation globale des candidats et encourage la formation continue et les échanges d'expérience entre pairs.

CONCLUSION

La session 2025 du concours interne SAENES a permis de recruter des agents motivés, investis et dotés d'un potentiel d'évolution affirmé. Le jury se félicite de la qualité de l'organisation des épreuves assurée par le SIEC et les services académiques, ainsi que l'engagement des Jurys dans l'accompagnement des candidats dans une démarche de développement professionnel. Il adresse ses félicitations aux lauréats et ses encouragements à tous les candidats pour la poursuite de leur parcours professionnel.

Fait à Arcueil, le 22 octobre 2025